

## Analyse des Pratiques Professionnelles

Il s'agit de dispositifs groupaux, conduits par un tiers, qui permettent aux participants d'élaborer de façon collective les divers enjeux qui traversent leurs situations professionnelles et pouvoir ainsi enrichir leurs capacités de compréhension et dégager des nouvelles pistes de travail.

A travers les échanges, l'expression des pensées et des émotions, ils éclairent les pratiques individuelles et collectives et permettent ainsi l'élaboration des pratiques et des positionnements professionnels pertinents.

### Contexte & Analyse de la Demande

Chaque fois que l'ETSUP est sollicité pour la mise en place d'un dispositif d'Analyse des Pratiques Professionnelles, un Responsable de Projets se mobilise pour traiter la demande en question : suite à un premier contact (mail, téléphone), une **rencontre exploratoire** avec l'encadrement et les professionnels concernées par la demande est organisée.

Cette rencontre a pour objectif de repérer collectivement et de manière participative les attentes et les besoins des équipes, et d'établir sur place avec les principaux intéressés, les conditions de réussite de l'accompagnement qui sera proposé (dispositif, centration, participants, calendrier, conditions matérielles, etc.).

A la fin de cette rencontre une première proposition d'accompagnement est énoncée oralement. Ensuite elle est formalisée par l'ETSUP et validée par la structure à l'origine de la demande d'accompagnement.

### Objectifs de la formation

1. Proposer aux professionnels un espace-temps pour **partager** leurs **éprouvés**, leurs **repères** professionnels et leurs **questionnements** concernant leurs pratiques ;
2. Permettre une certaine **distanciation** et une mise en perspective vis-à-vis des situations vécues ; élaborer les différents **enjeux** que les traversent et adapter en conséquence les **positionnements** professionnels ;
3. Elaborer collectivement le **sens** qui soutient la pratique et favoriser ainsi la **cohésion** d'équipe.

### Démarche et déroulement pédagogique de l'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP)

Il s'agit principalement d'analyser, en situation groupale, des situations professionnelles vécues et des difficultés rencontrées par les éducateurs/trices à partir des récits des professionnels eux-mêmes.

La centration de ce travail d'exploration et d'analyse concerne les rapports entre les professionnels et les enfants et les familles accompagnés, ainsi que les rapports entre professionnels autour des situations en commun.

Le **déroulement** type de la séance d'APP est le suivant :

1. Echange collectif et choix d'une situation à traiter ;
2. Récit de la situation choisie ;
3. Questions d'exploration et d'explicitation adressées au professionnel qui expose la situation ;
4. Analyse collective de la situation ;
5. Retour sur le professionnel qui a exposé la situation (ce qu'il ressent, ce qu'il pense, ce qu'il a compris suite aux analyses proposés et quelles hypothèses et/ou repositionnements il/elle peut en dégager) ;
6. Retour sur la modalité de travail du groupe lors de la séance (climat émotionnel, capacités d'écoute, d'expression et d'élaboration collectives).

L'Analyse des Pratiques Professionnelles est une **expérience réflexive, collective, coopérative, interactive, intersubjective**. C'est qui est formateur dans cette approche est l'expérience collaborative d'écoute, d'échange et d'analyse, elle-même.

De ce fait, l'APP n'a pas de « *programme* » théorique proposé en amont. C'est la suite des situations évoquées et analysées collectivement qui permettra de faire ponctuellement des **apports de contenu méthodologique et/ou conceptuel « ad-hoc » lors des séances**, afin d'enrichir les analyses. Des références bibliographiques pourront également être proposées pour approfondir les réflexions menées en séance.

L'analyse des pratiques permet ainsi :

- Le développement des capacités d'**expression** (évocation fine des situations et des contextes, expression claire des pensées et des émotions, des prises de parole pertinentes en fonction des différents temps de la réflexion collective, etc.) et d'**écoute** (active, sans jugement) de façon impliquée et en situation groupale.
- Le développement des **capacités d'analyse des situations complexes intégrant plusieurs registres** (subjectif et intersubjectif, collectif, organisationnel et institutionnel, situationnel-contextuel, psycho-social et anthropologique, etc.).
- L'approfondissement de la **professionnalisation** et l'étayage des pratiques en revisitant collectivement les repères métier – projet-mission dans l'analyse des situations.
- A niveau du groupe et des équipes, l'analyse des pratiques professionnelles favorise l'**intégration** des professionnels au sein des équipes, **fédère les équipes** autour de repères communes et **potentialise** les capacités collectives à investir les tâches et les fonctions de façon renouvelé, créative, enrichie.

### Publics concernés

Tout professionnel intervenant dans les champs Social, Médico-Social, Sanitaire, Socio-Educatif (travailleurs sociaux, soignants, personnels éducatifs, professionnels des fonctions support, cadres intermédiaires et dirigeants, etc.).

### Prérequis

Etre professionnel en situation de travail.

### Dispositif – Durée

- Le dispositif peut varier, en fonction des besoins et des disponibilités des professionnels et des structures. Généralement il s'agit d'un cycle annuel de 8 à 10 séances. La durée des séances peut varier également (2h, 2h30 ou 3h).
- Dans le cas de professionnels exerçant dans des zones géographiques très éloignées, afin d'éviter la multiplication de déplacements, nous proposons :
  - soit la mise en place d'un cycle de 3 ou 4 journées de 6 heures de regroupement dans l'année ;
  - soit des séances à distance par Visio-Conférence.
- En outre, les groupes d'analyse des pratiques peuvent être composés :
  - par des professionnels travaillant ensemble au sein d'une équipe, ou
  - par des professionnels travaillant dans des équipes différents, mais exerçant des fonctions proches.
- Pour que les échanges soient de qualité, le nombre de participants ne doit pas excéder les 12 participants.
- Règles du dispositif : le cadre proposé par l'intervenant est garant du travail d'élaboration. Les principes essentiels de fonctionnement s'appuient sur : la confidentialité, le non-jugement, l'écoute réciproque et l'engagement régulier des participants aux séances de travail. Le rôle tiers de l'intervenant extérieur protège l'implication des participants et favorise leurs processus de réflexion collective.

### Evaluation / Bilan

Afin de prendre conscience du chemin parcouru et des évolutions réalisés au cours des séances de travail un **bilan à chaud** est effectué lors de la dernière séance du cycle. Un bilan écrit sera adressé au Responsable institutionnel.

Outre les participants et l'intervenant, nous sollicitons la présence au bilan d'un responsable institutionnel. Egalement le Responsable de Projets de l'Etsup, chargé de la coordination des dispositifs d'accompagnement et d'intervention, participe au bilan.

Un **questionnaire** d'évaluation du cycle sera rempli par chaque participant.

Un **bilan écrit** sera rédigé et envoyé ensuite.

Un **certificat de réalisation de la formation** sera transmis aux participants.

### **Intervenant Etsup**

L'Analyse des Pratiques Professionnelles est assurée par un intervenant expérimenté, formé à la conduite de ces dispositifs, et ayant également une connaissance directe du champ professionnel dans lequel évoluent les participants.

### **Contact**

Sanaa KAROUANI, Assistante de projet

Tél 01 44 16 81 91

[sanaa.karouani@etsup.com](mailto:sanaa.karouani@etsup.com)

**ETSUP – Ecole Supérieure de Travail Social**

33 Avenue du Maine 75015 Paris

N° de SIRET : 784 281 099 00043

Code APE 8559B

N° OPQF : 9910AR451